

10315 - Le tirage au sort permettant de gagner une voiture

question

Comment doit-on juger le tirage au sort qui permet de gagner des véhicules, des ustensiles domestiques, des machines à laver, des réfrigérateurs, des téléviseurs et d'autres objets dans les marchés et magasins ?

la réponse favorite

Ce n'est pas permis parce qu'ils réalisent des profits pour eux-mêmes, en même temps qu'ils portent préjudice à d'autres. Ils (les organisateurs) déclarent un prix consistant en une voiture ou un réfrigérateur et disent : « **celui qui aura acheté tant et tant aura le droit de participer à ce tirage et son nom figurera parmi les noms qui feront l'objet d'un tri** ». Si son nom sort du lot, il gagnera un véhicule d'une valeur de cent mille ou une somme proche de cela. Ceci pousse les clients à se précipiter vers (le magasin concerné). Il se peut que dix mille ou vingt mille clients achètent le produit. Mais un seul gagne et les autres échouent. Ceux qui organisent ces jeux-concours nuisent aux autres commerçants puisque tout le monde se précipite vers eux et laissent les autres magasins, ce qui porte préjudice aux autres.